



ENTRE DISCRIMINATION ET DÉSAFFILIATION

L'EXPÉRIENCE DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION MAGHRÉBINE

Dominique Duprez

Une enquête récente¹ permet d'apporter une contribution empirique aux débats théoriques qui traversent la question de l'intégration des jeunes issus de l'immigration maghrébine à la société française. La politisation de cette question, les problèmes éthiques qu'elle soulève, ne rend pas simple un examen proprement sociologique. Comment comprendre le décalage entre le « mal vivre » vécu par nombre de jeunes issus de l'immigration maghrébine vivant en habitat social et les discours savants qui affirment que l'assimilation est toujours en marche² ?

Les discriminations dans le travail

La notion de frontière ethnique³ est à la fois un lieu de rencontre et une barrière. Pour Robert Park qui est le premier à introduire cette notion⁴, les barrières sont érigées afin de ralentir le rythme d'une éventuelle assimilation, des barrières qui, poursuit Park, peuvent « peut-être bloquer l'assimilation un certain temps, mais ne peuvent en aucun cas altérer la direction du changement ou en inverser le cours ». Sans commenter la théorie du cycle irréversible⁵ de Park – au demeurant fort contestable – que l'on retrouve chez nombre d'auteurs en France, E. C. Hughes estime que les questions décisives en matière de « relations entre les races concernent la vitesse de disparition entre ces barrières dans les différentes régions, les divers aspects de la vie, de l'emploi et des institutions, ainsi que les processus qui accélèrent ou retardent cette disparition »⁶. Cette problématique conduit directement à l'étude des discriminations.

Ce n'est donc pas un hasard que les premiers à se pencher sur la question des discriminations dans le travail soient des jeunes économistes de l'Université de Chicago. Ce fut d'abord Morton Zeman qui montre que « le Blanc et le Noir américain ont presque le même niveau de revenus lorsqu'ils ont tous deux le plus bas niveau d'instruction, de qualification et d'expérience, mais que les Noirs reçoivent une moindre augmentation pour chaque élévation du niveau d'instruction, de qualification, ou d'expérience »⁷. C'est ensuite Gary Becker qui dans sa thèse⁸ prolonge les travaux de Zeman en rendant plus systématique l'analyse économique d'attitudes discriminatoires et en donnant une forme précise au concept de discrimination dans l'emploi. C'est ce qu'il appelle la « discrimi-

nation par goût ». L'hypothèse fondamentale du modèle de Becker est que les hommes, les Blancs (groupe 1) et les membres des minorités, les femmes (groupe 2) sont parfaitement substituables dans la production, mais que le fait de faire travailler un membre du groupe 2 implique pour l'employeur, outre le salaire qu'il doit verser, un coût psychologique supplémentaire qui n'existe pas lorsqu'il emploie un membre du groupe 1. Pour Becker, le coefficient de discrimination mesure l'intensité de la « préférence » (c'est-à-dire l'aversion psychologique ressentie par l'employeur), pour l'emploi de membres des minorités (groupe 2).

Des observations qualitatives, menées sur l'attitude des entreprises dans le recrutement, semblent confirmer l'actualité de ce type d'analyse qui échappe aux économistes dont le seul axiome est le taux de productivité. Ainsi Ph. Bataille souligne que, dans de nombreux bassins d'emploi, la discrimination des Maghrébins à l'embauche est

Ci-contre : Maintenance de nuit à Rhône-Poulenc-Vitry.

1. Duprez D., Leclerc-Olive M., Pinet M., *Vivre ensemble. La diversité des quartiers « sensibles » à l'épreuve de la vie quotidienne*, Lille, Rapport Clersé-Ifrési, 1996, 339 p. et « Vivre dans les quartiers "sensibles" », *Profils*, Lille, INSEE, août 1996, n° 41.

2. En fait c'est le point de vue dominant défendu notamment par M. Tribalat. D'autres auteurs, comme F. Khosrokhavar soulignent au contraire la faillite de l'universalisme abstrait du modèle français.

3. Robert Park est à l'origine de cette notion de frontière l'appliquant aux « races » pour décrire les relations entre les Blancs et les Noirs aux États-Unis ; cf. Park R., *Race and culture*, Free Press of Glencoe, 1950.

4. R. Park utilise le terme anglais de *frontier* alors que F. Barth avait opté pour *boundary*. Le fait que les traducteurs de F. Barth aient opté pour le terme de « frontière » crée une certaine ambiguïté ; cf. Barth F., « Les groupes ethniques et leurs frontières » in Poutignat Ph., Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, coll. Le sociologue, 1995.

5. Ce cycle allant du contact à l'assimilation en passant par le conflit et le compromis.

6. Hughes E. C., « The nature of racial Frontiers », in J. Masuoka and P. Valien (eds.) : *Race Relations : Problems and Theory. Essays in Honor of Robert E. Park*, Chapell Hill, University of North Carolina Press, 1961.

7. Zeman M., *A quantitative Analysis of White-Nonwhite Income Differentials in the United States*, Thèse de Ph. D., Université de Chicago, 1955 ; cité par Hughes E. C., « La nature des frontières raciales » in *Le regard sociologique*, op. cit., p. 215.

8. Becker G. S., *The Economics of Discrimination*, University of Chicago Press, 1957.

flagrante ; dans une grande entreprise métallurgique du bassin d'Alès «*qui emploie six cent salariés, quatre Maghrébins seulement ont un contrat à durée indéterminée. Les embauches s'effectuent essentiellement par cooptation : on*



Recherche d'emploi.

embauche les enfants ou les beaux-frères».⁹ Cette attitude n'est pas contradictoire dans d'autres bassins d'emplois avec une «*ethnisation des tâches au service de la rationalité économique*» souligne Ph. Bataille. Ainsi, si l'entreprise Eurodisney emploie 83 nationalités, les syndicalistes de l'entreprise soulignent que les femmes de chambre sont souvent antillaises et que les Africains, même munis d'un diplôme de cuisinier, restent cantonnés à la plonge.

Les analyses de Gary Becker étaient appliquées à un raisonnement sur les déterminations du niveau de salaire dans une conjoncture où le chômage était résiduel. Dans la période actuelle où les taux de chômage sont élevés, surtout pour les jeunes en France, il n'est pas absurde d'étendre l'hypothèse à la discrimination dans l'accès à l'emploi.

Les discriminations selon l'origine : problèmes de méthode

Le point de départ de nos analyses rejoint le point de vue de R. Castel : la nouvelle question sociale est moins celle de l'exclusion que celle de l'érosion des protections et l'accroissement de la vulnérabilité¹⁰. «*L'association travail stable-insertion relationnelle caractérise une zone d'intégration. À l'inverse, l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel conjuguent leurs effets négatifs pour produire [...] de la désaffiliation.*»¹¹

L'un des points centraux de la démonstration de R. Castel est l'importance que prend désormais la pré-

carité du travail et les conséquences qu'a celle-ci pour l'intégration des individus. Le chômage n'est que la face la plus visible de l'iceberg. Il faut tenir compte aussi de la masse, difficile à cerner, de ceux qui travaillent involontairement à temps partiel. La précarisation du travail constitue un autre élément du processus de désaffiliation qui, contrairement à la notion d'exclusion, ne définit pas un état mais retrace un parcours qui éloigne progressivement l'individu du travail stable et des systèmes relationnels qui lui sont liés.

Certains lui objecteront sans doute que la précarité ne concerne aujourd'hui encore qu'une faible minorité de la population active employée. Si on raisonne en chiffres absolus, le contrat de travail à durée indéterminée (CDI) reste, en effet, la forme de travail largement majoritaire. Si on examine le cas des seuls salariés en 1993, CDD, inté-

rim, stages et temps partiel concernent 3,9 millions de personnes. Ainsi, 20 % du salariat se trouve en dehors de la norme du contrat à durée indéterminée et à temps plein¹². Mais R. Castel privilégie une lecture des flux d'embauche qui met plus l'accent sur les tendances et les processus. L'exclusion apparaît alors comme l'aboutissement d'un processus de précarisation qui va de l'intégration à la vulnérabilité, et de la vulnérabilité à l'inexistence sociale. La désaffiliation est une manière de parler des pertes de statuts.

Il reste que les spécificités territoriales de la question sociale sont probablement sous-estimées par R. Castel. Que la question sociale prenne localement une intensité, une gravité différente, nul ne peut en douter. Pour la démonstration, je m'appuierai sur l'enquête nationale Conditions de vie de l'INSEE dite «*situations défavorisées*», réalisée de novembre 1993 à janvier 1994 sur un échantillon de 13 000 ménages, ainsi que sur une enquête similaire qui a porté sur des échantillons de 1 000 ménages situés sur dix quartiers des politiques de la

9. «*Une enquête du CNRS pour la CFDT démontre la réalité des discriminations à l'embauche*», *Le Monde*, 21 février 1997. Voir les résultats de l'enquête dans le présent numéro (NDLR).

10. Castel R., *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, L'espace du politique, 1995. Voir également mes commentaires sur cet ouvrage essentiel dans une note critique de la *Revue Française de Sociologie*, XXXVII-4, 1996.

11. Castel R., op. cit., p. 13.

12. Méda D., *Données Sociales*, INSEE, 1996, p. 105.

ville¹³. Parallèlement, une enquête qualitative a été réalisée de 1994 à l'automne 1996 sur les sites du Nord-Pas-de-Calais : Lille-Sud, la Grande Résidence à Lens et les quartiers en DSQ de Liévin. L'objet de cette enquête était d'étudier les conditions de vie dans les quartiers dits « sensibles », que l'on désigne souvent par le terme de banlieue en France.

En se limitant aux quartiers de l'extension de l'enquête de l'INSEE sur les conditions de vie, il apparaît immédiatement que tous les quartiers ne sont pas insérés de la même manière dans le tissu économique et, partant, ne disposent pas des mêmes ressources en matière d'emploi par exemple. Certaines régions connaissent une récession économique plus accentuée que d'autres. C'est le cas de la région du Nord, par exemple, où la désindustrialisation a fait de nombreux quartiers des sites véritablement sinistrés. L'inégale distribution des activités économiques, les spécialisations régionales, les stratégies d'implantation des entreprises induisent des « spécificités territoriales » de la question sociale. Dans ces contextes, les populations issues de l'immigration peuvent vivre des expériences spécifiques que sous-estiment les enquêtes non-territorialisées reposant sur des comparaisons de moyennes statistiques.

Il n'était, bien entendu, pas question d'en rester au seul critère de la nationalité puisque dans le contexte français, l'essentiel des enfants issus de l'immigration possède la nationalité française. M. Tribalat avait proposé des indicateurs d'origine ethnique, tout au moins pour certaines catégories « ethniques ». Elle construit deux catégories « ethniques », l'une à partir de la langue maternelle qui définit l'*appartenance ethnique* et l'autre à partir du pays de naissance des parents des enquêtés qui définit l'*origine ethnique*¹⁴. Nous avons renoncé dans un premier temps à l'appartenance ethnique, pour centrer nos analyses sur les origines. Dans les quartiers de notre enquête, les populations d'origine étrangère sont, dans leur quasi-totalité, originaires des pays du Maghreb et plus particulièrement du Maroc et de l'Algérie. Afin de simplifier les procédures d'exploitation des données, nous avons créé une variable dichotomique qui répartit les personnes interrogées en deux catégories, les personnes d'origine maghrébine et les autres, qui, pour les quartiers du Nord sont, dans leur quasi-totalité, des personnes nées en France de parents eux-mêmes nés en France¹⁵.

Notre constat général est que les enquêtes nationales écrasent les diversités locales et créent une sorte d'artefact. À Marseille, par exemple, les différences entre personnes d'origine maghrébine et les autres semblent résiduelles sur le plan de l'intégration économique et de la sociabilité. La situation est très différente à Lille-Sud et dans les différents quartiers d'habitat social du Nord de la France, les quartiers des 4000 à La Courneuve et du Val d'Argent à Argenteuil étant dans une situation intermédiaire.

Pour la démonstration, on s'appuiera essentiellement sur les quartiers du Nord de la France sachant que toute

extrapolation à l'ensemble de la situation française serait abusive. Ces quartiers du Nord sont certainement représentatifs des secteurs où se conjuguent une crise de l'emploi aiguë et des difficultés redoublées d'intégration des populations d'origine maghrébine.

Lorsque le diplôme devient un handicap

Le modèle assimilateur, laïque et républicain, reposait sur l'égalité des chances pour tous, sur l'idée d'une école libératrice qui permet la promotion individuelle par le mérite, y compris pour les enfants des immigrants.

Effectivement, la scolarité des enfants d'immigrés ne semble plus différer globalement de celle des autres, sous réserve d'examiner les choses à position sociale identique. Ainsi L. A. Vallet, à travers un panel d'élèves du second degré (1989, DEP), met en évidence le processus temporel par lequel, avec l'avancement dans les études, les parcours des enfants de ces minorités s'améliorent et convergent en moyenne vers ceux des autres élèves. Il observe également que « les attentes et les espoirs que les familles immigrées placent dans le système éducatif sont un levier important du processus d'assimilation scolaire : les familles immigrées ont, *ceteris paribus*, des souhaits plus vifs en matière d'études longues et expriment, pour leurs enfants, des demandes d'orientation plus ambitieuses auxquelles les établissements sont sensibles »¹⁶. Ce résultat conduit à penser que, dans la société française, les familles immigrées perçoivent le système éducatif comme une voie importante de mobilité sociale. Nos propres données ne contredisent pas les analyses de L. A. Vallet. Dans le cas de Lille-Sud, 20,8 % des hommes âgés de 20 à 35 ans, d'origine maghrébine, ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 16,6 % pour les autres. Il est vrai que la situation est moins favorable pour les jeunes

13. « Les hauts de Garonne » sur les communes de Lormont, Cenon et Floirac (Aquitaine), « Le Blossne-Maurepas » à Rennes (Bretagne), « Le Centre-Le Lac » à Sedan (Champagne-Ardenne), « Quartiers Nord » à Bourges (Centre), « Val d'Argent » à Argenteuil et la « Cité des 4000 » à La Courneuve (Ile-de-France), « Grand Mirail » à Toulouse (Midi-Pyrénées), « Lille-Sud » à Lille et le site de Lens-Liévin constitué des DSQ de La Grande Résidence à Lens et de ceux de Rollencourt-Lebas et de Riaumont-Blum à Liévin (Nord-Pas-de-Calais), le GPU de Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur). A paraître aux éd. de l'Aube, nov. 1997.

14. Tribalat M., *Faire France*, Paris, La Découverte, 1995.

15. C'est cette population que M. Tribalat désigne par le vocable : « Français de souche ». Cette expression a l'inconvénient de masquer les origines plus anciennes. Nombre des « Français de souche » dans l'agglomération lilloise ont des ascendants espagnols, flamands, polonais, etc. La procédure que nous avons retenue a consisté à créer une variable dichotomique (origine maghrébine/toute autre origine) dénommée variable Magh. La personne enquêtée de chaque ménage s'est vu attribuer la première modalité lorsqu'elle se trouvait dans au moins l'un des cas suivants : 1) posséder la nationalité de l'un des pays du Maghreb ; 2) être née dans l'un de ces pays ; 3) être enfant d'un père situé dans l'un des cas 1) ou 2). La notion de population « d'origine maghrébine » désigne donc dans cet article les populations répondant aux critères de la variable Magh, quelle qu'en soit la nationalité.

16. Vallet L. A., « L'assimilation scolaire des enfants issus de l'immigration et son interprétation : un examen sur les données françaises », *Revue française de pédagogie*, n° 117, 1996.

TABLEAU 1

JEUNES DE MOINS DE 25 ANS (EN %)

	Lille-Sud ancien	Lille-Sud nouveau	Lens-Liévin	Argenteuil	La Courneuve	Toulouse
Taux d'activité	44,3	39,1	45,4	32,4	40,3	35,3
Taux de chômage	33,8	40,4	56,9	36,9	51,5	35,7
Taux d'emploi précaire ou partiel	46,9	68,0	55,3	40,6	37,3	59,2

Source : Insee – Enquête Conditions de vie – Extension quartiers – 1994.

TABLEAU 2

POPULATION DIPLÔMÉE (BAC OU PLUS, EN %)

	Lille-Sud ancien	Lille-Sud nouveau	Lens-Liévin	Argenteuil	La Courneuve	Toulouse
Taux d'activité	67,9	62,8	64,6	74,3	65,1	62,5
Taux de chômage	15,5	23,3	16,7	13,0	18,5	12,5
Taux d'emploi précaire ou partiel	25,6	42,1	23,4	14,6	19,2	27,4

Source : Insee – Enquête Conditions de vie – Extension quartiers – 1994.

TABLEAU 3LE CHÔMAGE SELON L'ORIGINE ETHNIQUE²⁰ À LILLE-SUD NOUVEAU (LES DEUX SEXES CONFONDUS, EN %)

Niveau de diplôme		Maghrébins	Non maghrébins
CAP-BEP	chômeurs	52,2	34,0
	au travail	47,8	66,0
	total	100,0	100,0
Supérieur au BAC	chômeurs	58,8	10,0
	au travail	41,2	90,0
	total	100,0	100,0

Source : Insee – Enquête Conditions de vie – Extension quartiers – 1994.

TABLEAU 4POPULATION DE NATIONALITÉ MAGHRÉBINE ET AFRICAINE²¹ : LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ (EN %)

	Lille-Sud ancien	Lille-Sud nouveau	Lens-Liévin	Argenteuil	La Courneuve	Toulouse
Taux d'activité	45,5	45,1	54,	50	53,6	48,3
Taux de chômage	34,7	45,5	69,4	34,7	38,7	43,1
Taux d'emploi précaire ou partiel	7,6	38,6	25,6	21,7	21,2	27,8

Source : Insee – Enquête Conditions de vie – Extension quartiers – 1994.

TABLEAU 5

LES TAUX DE CHÔMAGE EN FRANCE EN 1990 ET EN 1995 (EN %)

	Hommes				Femmes			
	Population active totale	Population active totale	Population active immigrée	Population active immigrée	Population active totale	Population active immigrée	Population active immigrée	Population active immigrée
	1990	1995	1990	1995	1990	1995	1990	1995
15 à 24 ans	15,3	21,0	30,5	37,2	23,9	32,2	30,5	39,0
25 à 39 ans	6,7	9,7	13,6	19,8	12,2	14,8	25,6	25,9
40 à 49 ans	4,6	7,8	11,3	17,2	8,5	10,0	17,8	17,4
50 ans ou plus	5,4	7,3	11,7	15,6	8,0	8,2	16,6	12,4

Source : Insee.

femmes d'origine maghrébine : 13 %, soit moins que leurs frères mais également que celle des autres femmes (18,4 %). On peut raisonnablement faire un parallèle avec la situation des classes populaires décrites par P. Bourdieu et J. C. Passeron dans les années 1960 : lorsque les classes populaires ont commencé à accéder à l'Université, les familles ont privilégié les garçons¹⁷ ; c'est probablement une sélection similaire qui est aujourd'hui opérée par les familles maghrébines, souvent nombreuses. Il faudrait vérifier que les taux d'accès et de réussite ne masquent pas des phénomènes de relégation spécifique dans des filières peu valorisées, ce qui n'est pas improbable, mais aucune enquête ne permet actuellement de répondre statistiquement à cette interrogation.

Aujourd'hui le modèle d'intégration semble cependant en crise au sens où les enfants d'immigrants, parfois petits-enfants, rencontrent des difficultés spécifiques dans l'accès à un emploi stable, même pour les jeunes diplômés, situation qui est à la base d'une «rage»¹⁸ qui peut conduire à de multiples pratiques déviantes. Le plus souvent il s'agit de stratégies d'adaptation à des situations de marginalisation économique pour des jeunes adultes qui avaient souvent intériorisé les modèles d'ascension sociale transmis par l'institution scolaire¹⁹.

Si le taux d'activité des jeunes est relativement plus élevé dans les quartiers de l'enquête du Nord-Pas-de-Calais, cela tient en partie sans doute aux sorties plus précoces du circuit scolaire qui se traduisent par des tentatives d'entrée plus précoces sur le marché de l'emploi. L'expérience des jeunes, issus de l'immigration ou non, est révélée statistiquement par des taux de chômage et d'emploi précaire plus élevés que dans les autres quartiers de l'enquête (tableau 1).

Cela serait cependant une erreur de relier les difficultés des jeunes à un déficit de diplôme car dans ces quartiers, plus qu'ailleurs, les populations diplômées ont du mal à accéder à un emploi stable comme en témoigne le tableau 2.

La situation est particulièrement marquée à Lille-Sud Nouveau où parmi les personnes titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur et se déclarant actif ou à la recherche d'un emploi, près de la moitié (42,1 %) n'ont qu'un emploi précaire ou à temps partiel et un quart environ (23,3 %) sont au chômage. Les quartiers en difficultés connaissent donc un taux élevé de chômage pour les diplômés et un taux beaucoup plus élevé qu'ailleurs d'emploi précaire ou à temps partiel. Mais ces chiffres cachent une disparité entre les populations d'origine maghrébine et les autres (tableau 3).

Le tableau 4 porte uniquement sur les actifs : les lycéens-étudiants, les retraités et autres inactifs sont exclus. Il apparaît qu'un diplôme élevé (études supérieures) ne diminue guère le risque de chômage pour les Maghrébins, il en va tout à fait autrement pour les non-Maghrébins où 10 % seulement de la population est au chômage. Ce n'est donc pas la simple appartenance à un quartier réputé difficile qui provoque des difficultés avec



Lycée de l'Europe, Dunkerque.

le marché de l'emploi, mais la conjonction de l'origine ethnique, de l'appartenance à un quartier à mauvaise réputation et à une classe d'âge. Le tableau 4 précise que les effets de l'origine ethnique sur l'emploi ne sont pas propres aux quartiers du Nord de la France même si la crise de l'emploi dans cette région accentue les différences.

Ces discriminations à l'emploi ne sont pas propres aux populations maghrébines habitant des quartiers pauvres à forte concentration de populations immigrées. Une étude récente de l'INSEE met en évidence que la tendance est

17. Bourdieu P., Passeron J.-C., *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, éd. de Minuit, 1964.

18. Cette notion de rage est évoquée par François Dubet dans *La Galère* (op. cit.) comme étant une des faces de l'expérience de la Galère des jeunes à côté de la désorganisation et de l'exclusion. Le pôle de la rage déstabilise tous les autres, c'est l'expression d'un sentiment de domination et pas seulement d'exclusion. La haine contre la police appartient à ce domaine de la rage et les rodéos avec des voitures volées qui sont ensuite incendiées au cœur des cités font partie de la dramaturgie de ces quartiers. L'islamisme est probablement aujourd'hui une manière de canaliser cette rage.

19. Malgré la fréquence des échecs scolaires chez les jeunes de milieu populaire dans les quartiers en difficultés, toutes les enquêtes indiquent l'homogénéité des goûts avec ceux des classes moyennes acquise par le biais de l'école (cf., par exemple, Duprez D., Hedli M., *Le mal des banlieues ? Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, Paris, L'Harmattan, 1992 et Dubet F., Lapeyronnie D., *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992). Il est bien difficile aujourd'hui de différencier un lycéen des classes moyennes d'un jeune issu de l'immigration : le look est identique, baskets Nike, casquette, blouson de cuir et ils écoutent les mêmes musiques, notamment du rap et de la techno. Le temps est révolu où les sociologues pouvaient aisément distinguer les « jeunes bourgeois » des « jeunes de milieu populaire » (cf. Mauger G., Fossé C., *La vie buissonnière*, Maspéro, 1977). Seuls les jeunes de la très haute bourgeoisie gardent des pratiques vestimentaires, de sociabilité et d'utilisation d'espaces spécifiques qui leur sont propres. Comme le montrent fort bien Pinçon M. et Pinçon-Charlot M., *Dans les beaux quartiers*, Seuil, 1989, les vrais ghettos français se trouvent dans les beaux quartiers de Paris et de l'ouest de la banlieue parisienne où sont concentrés les héritiers des lignées aristocratiques et des vieilles dynasties bourgeoises.

20. L'origine maghrébine comprend les étrangers d'une des nationalités du Maghreb et les personnes de nationalité française dont un des deux parents était maghrébin. A Lille-Sud, les Marocains dominent cette communauté à près de 90 %. Dans les non maghrébins, il ne s'agit pratiquement que de français car il y a très peu d'étrangers non maghrébins.

21. C'est pour des raisons techniques que nous utilisons ici le critère de la nationalité et non celui de l'origine comme précédemment.

générale et que les jeunes en sont les premières victimes (tableau 5).

Ces données statistiques contribuent à expliquer certains phénomènes observés dans nos enquêtes qualitatives sur les quartiers du Nord de la France. D'abord la contestation du modèle d'intégration à la française qui pouvait montrer que par la réussite scolaire, les jeunes pouvaient s'extraire de la position sociale de leurs parents. Ce modèle est aujourd'hui remis en cause : même avec un diplôme très élevé, ce qui ne peut être en l'état du système éducatif français que le sort d'une petite minorité statistique pour des jeunes issus de l'immigration et souvent



Jeune peintre, HLM à Argenteuil, CES.

scolarisés dans des « mauvais » collèges, l'obtention d'un emploi est devenue très difficile, au moins dans certaines zones géographiques.

Il s'ensuit que l'autre modèle, un mode de vie caractéristique des gens « riches », notamment l'obtention d'une voiture de luxe et des « beaux habits », qui s'acquiert par la délinquance et/ou le trafic de drogues, prend une assise de plus en plus grande auprès des plus jeunes qui voient le grand frère ayant tout sacrifié pour l'école, se retrouver au chômage. Ceci explique les discours actuels des travailleurs sociaux et des enseignants, mais aussi celui des parents et des frères aînés, qui expriment des inquiétudes

vis-à-vis des petits qui risquent de s'engager de plus en plus jeunes dans des processus délictueux.

Il faut surtout être sensible à l'expérience spécifique des jeunes de ces quartiers qui sont confrontés à un paradoxe : le recours à l'école et au diplôme approfondit les disparités selon l'origine, et l'absence de diplôme accentue la désaffiliation économique. Les deux dimensions de l'intégration, économique et culturelle, semblent donc s'exclure mutuellement. Ou je me sens dans la même situation que les Français car je manque de diplôme valorisant et je vis une exclusion partagée – c'est la situation décrite par R. Castel : « ils s'inscrivent dans une problématique commune aux jeunes d'origine populaire » – ou je joue le jeu de l'intégration, par l'école notamment, et alors je vis une exclusion spécifique dont la seule rationalité semble reposer sur une discrimination ethnique.

On peut donc, dans ces conditions, se demander avec F. Khosrokhavar, si le modèle français d'intégration dont l'idéologie, « de libératrice qu'elle était, devient répressive, puisqu'elle exige de chacun un comportement conforme au modèle universaliste mais dénie, simultanément, la capacité effective de participation à cette universalité qui suppose l'intégration économique et sociale. De nombreux jeunes se trouvent ainsi non seulement marginalisés et exclus sur le plan économique, mais aussi minorés et ethnicisés par leur incapacité d'incarner l'universalisme abstrait comme l'entendent les inclus. Ils ressentent cela comme une injustice, et leur particularisme a partie liée à la volonté de se doter d'une identité, cette fois, ailleurs qu'au sein de l'universel abstrait, c'est-à-dire en retrait de l'idéologie républicaine »²².

De la désaffiliation à l'économie parallèle

L'analyse des itinéraires biographiques que nous avons recueillis ces dernières années auprès des populations jeunes habitant des quartiers pauvres à forte concentration de populations d'origine maghrébine²³ est souvent marquée par des sanctions négatives (échecs scolaires, évictions du marché du travail, démêlés avec la justice, etc.). Nous sommes bien dans une problématique de la désaffiliation : l'exclusion du travail stable s'accompagne d'une perte des liens sociaux typiques de la société salariale, ce qui ne veut pas dire que ces jeunes ne soient pas insérés dans des systèmes relationnels, bien au contraire. Dans ce contexte, on voit se développer un individualisme de masse qui apparaît comme une métamorphose de l'individualisme « négatif » développé dans les interstices de la société préindustrielle. Métamor-

22. Khosrokhavar F., « L'Universel abstrait, le politique et la construction de l'islamisme comme forme d'altérité » in Wiewiorka M. et alii. *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 1996.

23. Dans les quartiers nord de Roubaix dans les années 1990, à Lille-Sud et à la Grande Résidence de Lens dans la dernière période.

phose sur laquelle insiste R. Castel et « pas du tout reproduction, parce qu'il est le produit de l'affaiblissement ou de la perte des régulations collectives, et non de leur extrême rigidité. Mais il garde ce trait fondamental d'être *un individualisme par défaut de cadres* et non par excès d'investissements subjectifs ». ²⁴ Il voit dans le toxicomane de banlieue l'homologue de la forme de désaffiliation qu'incarnait le vagabond de la société préindustrielle : « il est complètement individualisé et surexposé par le manque d'attaches et de supports par rapport au travail, à la transmission familiale, à la possibilité de construire un avenir... Son corps est son seul bien et son seul lien, qu'il travaille, fait jouir et détruit dans une explosion d'individualisme absolu ». ²⁵

Mais l'analyse de R. Castel sur ce point sous-estime peut-être les ruptures biographiques, le passage de la désaffiliation pris comme processus, à un état de marginalisation quasi irréversible. Avec la figure de l'héroïnomane de banlieue, on approche l'*expérience totale* ²⁶ où le produit régent tous les comportements, introduit des temporalités propres au toxicomane – le plan –, expérience ancrée dans ce que certains appellent des *milieux illicites* (M. Joubert) et d'autres des *néo-communautés déviantes* (F. Khosrokhavar). L'*expérience totale* correspondrait à un mode de vie totalement axé sur une finalité, qui parasiterait l'ensemble des relations au monde et serait proche de ces « passions qui ravissent une existence ». ²⁷

La figure du toxicomane est aussi un marqueur des limites de l'ethnisation de la question sociale, reproche qui ne peut évidemment être fait à R. Castel, mais à d'autres auteurs comme F. Khosrokhavar. Si l'héroïne a envahi nombre de quartiers pauvres, elle touche ni plus ni moins les jeunes issus de l'immigration maghrébine que les autres. C'est avant tout une expérience sociale et territoriale. Vouloir tout expliquer par la crise du modèle « universaliste abstrait » est un acte réducteur. Il n'en reste pas moins qu'il faut être attentif à certaines pratiques ou situations qui procéderaient d'une expérience spécifique des enfants issus des populations immigrées.

Une question qui reste en débat est la question de l'ethnisation du trafic de drogues dans les cités qui peut être une ressource et non le simple prolongement de la toxicomanie. Sur ce point, nos constats reposant sur une comparaison entre l'agglomération lilloise et la Seine Saint-Denis ²⁸, se différencient de la thèse de Lindesmith ²⁹ qui a longtemps fait autorité aux États-Unis. Elle soulignait l'exclusion des Noirs des positions directoriales dans l'économie liée à la drogue dans diverses grandes villes de l'Amérique du Nord. Dans notre étude, les populations d'origine maghrébine n'occupent pas les positions les plus basses, les plus exposées contrairement aux noirs des États-Unis. Ces positions sont aujourd'hui occupées par des « Français de souche » issus de milieux sous-prolétariés des cités et par les immigrants clandestins confinés aux activités illégales par le durcissement des lois réglementant l'asile et l'immigration.

L. Redlinger avait noté que les minorités et les groupes émigrants aux États-Unis avaient traditionnellement exercé

des activités illégales comme itinéraire vers une mobilité ascendante. Dans le cas du Texas, le marché illicite de l'héroïne peut offrir un tel itinéraire aux Américains d'origine mexicaine mais pas aux Noirs, soulignait Reldinger ³⁰. Peut-on en déduire que le trafic de stupéfiants constituerait pour certains immigrants maghrébins en France un palier vers l'assimilation ? L'étude plus fine des trajectoires biographiques mérite d'être menée, c'est l'un des objectifs d'une recherche en cours. En l'état, nous ne pouvons que faire un parallèle avec la situation globale des jeunes issus de l'immigration maghrébine dans les quartiers « sensibles » ³¹. Nous avons vu que l'enquête INSEE-CNRS *Conditions de vie* indique, au moins dans le cas de Lille-Sud, qu'ils sont plus souvent diplômés que les « autres » mais qu'ils sont plus souvent confrontés au chômage et à l'emploi précaire, même diplômés. La perspective du recours à des activités illégales comme mode de promotion sociale pour une période de transition ne doit donc pas être réfutée a priori. Cependant, cette hypothèse nécessite que la logique d'assimilation liée au modèle républicain d'intégration à la française soit toujours opérante. On peut se demander si c'est effectivement le cas dans cette période de crise durable de l'État-providence.

En l'état de l'analyse d'une quarantaine d'entretiens de personnes impliquées dans des affaires de trafic de drogue et d'une centaine de procédures judiciaires, il apparaît qu'on assiste le plus souvent à une économie de survie d'individus ayant connu un processus progressif de marginalisation, les réseaux mêlant le plus souvent des jeunes de milieux populaires à des jeunes issus de l'immigration. Dans de très rares cas de réseaux « ethniques », les bénéficiaires étaient rapatriés au pays d'origine (surtout pour des achats de biens immobiliers) et pratiquement jamais investis en France. L'hypothèse la plus probable renvoie donc à une économie de survie pour des individus n'ayant guère d'alternatives dans le cadre d'un processus de désaffiliation.

L'expérience commune des jeunes des banlieues n'est cependant pas celle de la figure idéal-typique de l'héroïnomane, même si beaucoup d'entre eux sont concernés plus ou moins directement par l'économie informelle, probablement parce que dans le contexte de ces quartiers,

24. Castel R., *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, op. cit., p. 468.

25. Ibid., p. 469.

26. On peut la concevoir analogiquement à l'*institution totale* de Goffman ; cf. Goffman E., *Asiles*, trad. fr., Paris, éd. de Minuit, 1968.

27. Castel R., dir. *Les sorties de la toxicomanie. Types, trajectoires et tonalités*, Paris, Mire-Grass, 1992.

28. Duprez D., Kokoreff M., Joubert M., Weinberger M., *Le traitement institutionnel des activités illicites liées à l'usage des drogues. Des carrières aux filières pénales*, Lille-Paris, IFRÉSI-GRASS/GIP « Droit et justice », 1996.

29. Lindesmith A., *The addict and the Law*, New York, Vintage Books, 1965.

30. Reldinger L., « Marketing and Distributing Heroin : Some Sociological Observations », *Journal of Psychedelic Drugs*, 1975, 7, 4, pp. 331-353.

31. Duprez D., Leclerc-Olive M., Pinet M., *Vivre ensemble. La diversité des quartiers « sensibles » à l'épreuve de la vie quotidienne*, op. cit.



Paris, coursier.

comme le souligne F. Khosrokhavar, «faute de pouvoir se constituer en communautés positives, ils se constituent en néo-communautés déviantes, ils forment des groupes ad hoc dont la raison d'être est de tuer l'ennui ensemble ou de leur procurer des ressources économiques pour assouvir leur boulimie de consommation»³². Mais si ce constat s'impose à tout observateur attentif de la vie quotidienne de certaines cités, ces comportements ne sont pas spécifiques aux jeunes issus de l'immigration maghrébine même si une certaine homogénéisation ethnique s'est probablement développée au milieu des années 1990³³ dans la composition des groupes de jeunes, en lien avec le développement de pratiques ségréguées³⁴.

Les métiers de l'animation restent un secteur qui continue à cristalliser pour les jeunes d'origine maghrébine la rencontre entre des ambitions réalistes de promotion sociale et des aspirations à être utile pour la communauté, prise au sens large des générations issues de ces quartiers et confrontées à des difficultés durables.

Les métiers de l'animation : un mythe qui dure

Nous avons observé la construction d'un sous-champ spécifique de l'animation au milieu des années 1980, avec la naissance et la professionnalisation d'associations de jeunes leaders d'une part, la mise en formation et la professionnalisation de jeunes issus des quartiers d'autre part³⁵. Sans discuter ici les dimensions idéologiques qui ont amené des dispositifs à professionnaliser des «jeunes leaders», avec des références plus ou moins explicites à certaines expériences américaines comme les Guardian Angels et d'autres formes d'organisation plus anciennes,

il faut souligner les illusions que cette orientation a suscitées dans les cités.

Dans le contexte français, la notion du «leader», médiateur social du quartier, s'est révélée être un mythe. Il n'en reste pas moins que cette représentation a rencontré des systèmes d'aspiration chez les jeunes des cités, éveillé des vocations et proposé un modèle de contrôle social. Nombre de vacataires, de moniteurs de centres aérés ou de centres de loisir sans hébergement (CLSH), employés par les structures traditionnelles de l'animation et de l'action sociale ou les structures gérées, mais plus rarement aujourd'hui, par des associations de jeunes, proviennent des quartiers où ils exercent leur activité. Dans les écoles de travailleurs sociaux, une proportion croissante d'élèves éducateurs et animateurs dont les parents étaient des immigrés, est originaire des cités.

Nous ne disposons malheureusement que de peu d'éléments sur les carrières de ces jeunes et nous en sommes réduits à formuler quelques hypothèses. Dans un chapitre célèbre d'*Outsiders*, intitulé «Comment on devient fumeur de marijuana»³⁶, Howard Becker adopte, dans une version paradigmatique, la démarche typique de la posture interactionniste, consistant à renverser l'explication traditionnelle de la déviance : ce ne sont pas les motivations qui expliquent la carrière, mais bien la carrière suivie qui produit, à terme, la motivation. Il est donc moins utile de rechercher dans les biographies les «prédispositions» à vouloir devenir animateur que les étapes successives qui font la carrière réussie de l'animateur.

À partir des biographies qu'elles ont recueillies auprès d'animateurs issus du milieu, M. Dupé et C. Lamarche³⁷ soulignent que leurs discours se développent sur une conception du travail basé sur le don de soi, sur la continuité, sur le militantisme. On peut noter dans les entretiens la sincérité des témoignages au sens d'une *adhésion de soi au rôle* (pour reprendre la terminologie de Goffman, elle-même inspirée des concepts de G.H. Mead).

32. Khosrokhavar F., «L'Universel abstrait, le politique et la construction de l'islamisme comme forme d'altérité» in Wieviorka M. et alii, *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, op. cit., p. 117.

33. M. Tribalat souligne que l'enquête MGIS fait apparaître que «la composition «ethnique» du quartier détermine largement l'origine des voisins fréquentés» (Tribalat M., *De l'immigration à l'assimilation*, op. cit., p. 233.)

34. Duprez D., «Poor urban neighborhoods in French society : from the crisis of integration modes to the development of «communitarian» practices». Working Conference *The new urban marginality in the dual metropolis : trajectories and strategies of poor urban youths in France and the United States*, Berkeley (USA), May 6-7, 1996 (ouvrage à paraître en 1997 aux Presses Universitaires de Berkeley).

35. Duprez D., «Stratégies préventives des années 1980 : les opérations anti «été-chaud»», Paris, *Les Cahiers de l'Animation*, n° 48, 1984 et D. Duprez, *De l'insécurité et de ses représentations*, Thèse de doctorat se sociologie, Université de Lille 1, 1994, pp. 33-47.

36. Becker H. S., *Outsiders*, Paris, A. M. Métailié, 1985.

37. Dupé M., Lamarche C., «Graine d'éducateur. Le jeune leader : une nouvelle idéologie du travail social ?», Bruxelles, *Contradictions*, 1986, pp. 122-123.

On peut logiquement déduire de l'étude de certaines biographies que ce sont tout autant les conditions du marché de l'emploi et les tensions sociales dans les cités que la « vocation » affichée par les « jeunes leaders » qui entraînent l'émergence de relais, de médiateurs entre les institutions et les jeunes. Que l'existence de ces relais soit aussi encouragée par les élus et la police, notamment dans les périodes de fortes tensions, explique la pérennisation de ce phénomène, même si la tendance actuelle des énoncés des politiques publiques est plutôt d'euphémiser le recours à ces intermédiaires qui représentent, de fait, une remise en cause de la stratification professionnelle du champ social. Parmi les sites de l'étude, le dispositif lensois repose assez largement sur des jeunes qui ont un profil proche de ces jeunes leaders. Ils gardent une touche militante qui les apparente aux jeunes animateurs étudiés par Dupé et Lamarche.

Dans le cas de Lille-Sud, plusieurs centres sociaux s'appuyaient largement sur des animateurs issus du quartier, mais leur recrutement semblait plus relever d'un système mafieux que d'une sélection reposant sur la motivation et de la compétence, ceci explique peut-être la crise de ces structures qui a conduit à leur liquidation judiciaire. L'entretien de Youssef, appelons-le ainsi, est symptomatique. Son frère aîné était en stage d'animation, mais il avait « complètement déconné » selon Youssef :

– Et finalement, j'ai eu la chance d'avoir un plus vieux frère qui avait fait un stage là-bas et qui lui déconnaît complètement parce que... c'était pas du tout son truc. Enfin il était tellement connu là-bas qu'on, dans la sélection, je sais pas comment ça s'est fait, il a été pris et puis bon, il a travaillé un mois, deux mois sérieusement et puis après c'était : « Bon ben, j'y vais plus. » Mais seulement à la fin, il fallait absolument qu'on le paye. Alors quand il avait un problème, il allait voir les gens là-bas, les formateurs : « Alors je vous préviens si mon salaire, il tombe pas ça va... moi je rigole pas. » Et lui il était donc très mal catalogué. On l'aimait bien hein, parce qu'on le connaît très bien, mais par rapport au contenu du stage, il déconnaît complètement quoi. Et il m'a dit : « Va où moi j'ai été, puisque toi tu as déjà travaillé deux ans et que toi par rapport à moi, t'es déjà plus sérieux et – il m'a dit – t'as le niveau parce que tu as le niveau bac, tu vas faire des tests qui sont... » pour lui, les tests étaient bidons, il m'a dit : « C'est du beurre et tu vas pouvoir le faire. »

Effectivement, Youssef est pris en formation dans une structure lilloise spécialisée qui le conduit à revenir dans son quartier travailler comme animateur après un an de stage d'insertion préparant aux métiers de l'animation et de l'éducation. Au moment de l'entretien, il faisait fonction de directeur de centre social en l'absence du directeur en titre. Sa carrière est un exemple de parcours qui sert de modèle à certains jeunes qui ont échoué avant la fin de leur projet d'études.

Certains jeunes utilisent les petits boulots de l'animation de manière instrumentale : c'est un moyen d'améliorer la condition étudiante, il n'y a pas de projet professionnel en arrière-fond. C'est le cas de Warda.

– Disons que moi, en dehors de la Fac, en dehors de ma vie étudiante, je suis animatrice, donc j'encadre des jeunes etc., on fait des stages. C'est un CLSH, Centre de loisir sans hébergement, je donne des cours et puis je vais à la bibliothèque. (Warda)

Mais pour la majorité d'entre eux, être animateur ce n'est pas un petit boulot alimentaire qui permet d'arrondir les fins de mois. Travailler comme animateur est soutenu par un projet de professionnalisation dans le secteur de l'animation. Après un bref passage à l'université pour les plus brillants, ou après une période d'emploi précaire pour la plupart, les jeunes qui ont acquis une expérience



Caissières de supermarché.

dans les centres sociaux sur des statuts divers (bénévole, vacataire, contrat CES), espèrent bénéficier d'une formation d'animateurs sportifs (BEATEP). Ils tentent d'acquiescer une professionnalité qui leur permettra de s'insérer sur le marché de l'emploi. Un scénario que l'on a pu fréquemment observer sur les secteurs de Lille et de Lens.

L'animation se présente comme un secteur accessible aux jeunes des quartiers. Elle autorise une stratégie rapide d'entrée dans la vie active, qui correspond aussi à la volonté des jeunes de rester dans le quartier en agissant pour le quartier : « être acteur », avoir un pouvoir de décision. Il y a en toile de fond la symbolique des grands frères.

– Après je vais faire mon... si j'arrive à faire un DEFA, je sais pas si vous savez ce que c'est ?

– Un diplôme d'animateur...

– De formateur, on forme les gens, on peut travailler dans les organismes sociaux comme les Missions Locales pour l'intégration, très très difficile, pas évident, ou éducateur...

– Éducateur, ça vous intéresserait aussi ?

– Je crois que c'est le truc qu'on doit pointer en ce moment, avec la conjoncture actuelle quoi, plus de chômage, de délinquance, je crois qu'il faut des gens qui s'occupent de ça, qui gèrent ça, les gens qui sont au chômage il faut les occuper, les gens qui sont en retraite il faut les aider à dépenser, c'est comme ça, je crois. (Habib)

Pour les jeunes il apparaît primordial de trouver un emploi pour entrer dans le monde des adultes afin d'acquérir une forme de stabilité ; ils l'expriment en ces termes : « le travail, c'est la clef de tout » (Habib). Être animateur dans les quartiers représente plus qu'un métier, c'est une véritable vocation : il s'agit d'être à l'écoute des très jeunes, de les comprendre, de sortir les petits frères du ghetto, donc d'avoir un rôle d'assistant social.

Mais ils sont convaincus d'avoir aussi un rôle politique à jouer ; c'est aussi un pas vers l'intégration et contre les positions extrémistes véhiculées par les mouvements d'extrême-droite. Les jeunes souhaitent montrer que les jeunes issus de l'immigration maghrébine peuvent être des citoyens responsables qui aspirent à une vie respec-

table, ils tentent de déstigmatiser l'image du Maghrébin.

Ces jeunes animateurs, comme beaucoup de jeunes issus de l'immigration maghrébine qui explorent d'autres secteurs d'activité, revendiquent une inscription pleine et entière dans la société française, ils ont une posture résolument laïque, ils croient en ses institutions et, notamment, en l'école pour satisfaire leur désir légitime de promotion sociale.

C'est dans ce contexte que les politiques de la ville s'évertuent à créer du lien social, à imaginer de nouvelles voies d'insertion – ainsi à Lille, la mise en œuvre de trajectoires allant de la formation à la création d'emplois de services – mais force est de reconnaître que le modèle de régulation républicain est aujourd'hui en crise, même si le monde des cités n'est pas celui de l'anomie et du « chacun pour soi ». La société sans travail n'est pas encore entrée dans la tête des habitants et c'est, sans doute, un constat plutôt rassurant, même si c'est un terrain propice à la montée des illégalismes.

Dominique Duprez

> **Dominique Duprez** est sociologue, chargé de recherche CNRS au Lastrée-Clersé (URA CNRS 345) à l'Université de Lille 1. Ses travaux sur les jeunes, les déviances et les drogues sont réalisés dans le cadre de l'Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles. Il est l'auteur d'une thèse intitulée *De l'insécurité et de ses représentations (1994)* et de plusieurs ouvrages dont *Le mal des banlieues ? Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, avec M. Hedli (L'Harmattan, 1992) et « *Le modèle français de prévention de la délinquance : la recherche d'un second souffle* » in P. Hebberecht, F. Sack, eds., *La prévention de la délinquance en Europe. Nouvelles stratégies*, Paris, L'Harmattan, coll. *Logiques sociales*, 1997.